

Préavis municipal no 36 relatif à l'octroi d'un crédit pour l'organisation d'un concours pour le développement urbanistique du lieu-dit « Gare sud »

Rapport de la commission des finances

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission des finances composée de :

Rasul MAWJEE	1 ^{er} membre
Christian VERNEX	rapporteur
René BARIONI	
Katia ANNEN	
Laurent BACHELARD	
Claudine BOVET	
Regina BOVET	
Valérie CORNAZ-ROVELLI	
Maurizio DI FELICE	

s'est réunie les 19, 26 et 29 novembre 2012.

Excusés

René BARIONI pour les 19, 26 et 29 novembre 2012.

Maurizio DI FELICE pour le 26 novembre 2012.

Remerciements

La commission remercie vivement M. Collaud, municipal des finances, de sa disponibilité, de la qualité des informations et des réponses fournies lors de la séance du 26 novembre 2012.

Bien que beaucoup de questions posées par la commission des finances soient restées sans réponse à ce jour, il nous semble tout de même important d'aller de l'avant dans ce projet.

En effet, il s'agit d'un développement important pour l'avenir de la commune et de rentabiliser des parcelles appartenant à la commune.

Au vu des discussions, il faudra attendre, si tout va bien, environ 3 à 4 ans, avant de voir les premiers coups de pioche, car pour la seule modification du PPA, il faudra compter 2 ans environs.

Nos questions sans réponses aujourd'hui, car peut être posées trop tôt mais qui préoccupent tout de même la commission des finances, car elles nous semblent importantes pour l'avenir de la santé financière de la commune sont les suivantes:

- Comment la commune en tant que propriétaire de ses parcelles envisage de les gérer soit par un droit de superficie ou directement?

Préavis municipal no 36 relatif à l'octroi d'un crédit pour l'organisation d'un concours pour le développement urbanistique du lieu-dit « Gare sud »

- Est-ce que la commune envisage de vendre certaines parcelles et sous quelles conditions?
- Peut-on déjà chiffrer les différents coûts pour la commune entourant les aménagements futurs?
- En tant que propriétaire des parcelles, quels seraient les bénéfices que la commune peut tirer de ce projet?

Finalement la seule réponse connue à ce jour, c'est la pertinence d'avoir divisé les différents projets entourant la gare. Selon nos autorités, c'était un choix délibéré d'agir de la sorte, car les coûts engendrés par les modifications des travaux déjà entrepris ne seront pas trop élevés et pour certains déjà partiellement voir totalement amortis.

Conclusions

En l'état actuel du projet, la commission des finances ne veut pas freiner l'avancement de cet important développement du quartier de Gare Sud. Néanmoins, elle restera attentive et espère obtenir rapidement les réponses à nos questions ci-dessus. C'est la raison pour laquelle, la commission des finances recommande, à la majorité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis, soit :

Le conseil communal

vu le préavis municipal no 36 relatif à l'octroi d'un crédit pour l'organisation d'un concours pour le développement urbanistique du lieu-dit « Gare sud » ;

ouï le rapport de la commission du plan des zones ;

ouï le rapport de la commission des finances;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- D'accorder le crédit de CHF 328'860.- et d'autoriser la municipalité à entreprendre cette étude.
- D'autoriser la municipalité à emprunter la somme de CHF 328'860.-